



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES  
DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE  
POUR LE PROJET DE  
DESIMPERMEABILISATION DE LA RUE JULES-  
MASSENET AU TITRE DU PROGRAMME EAU ET  
CLIMAT**

**DÉCISION N° DM-26-225  
EN DATE DU 17 JUIN 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** le projet de désimperméabilisation et de végétalisation de la rue Jules Massenet, permettant de réduire à la source les écoulements en temps de pluie ;

**CONSIDÉRANT** que les dépenses objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du dispositif « Programme Eau et Climat » de l'Agence de l'eau Seine Normandie ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du « Pacte Eco Citoyen 2022-2027 » de la ville ;

## D É C I D E

**DE SOLLICITER** auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie une subvention au titre du dispositif d'aide « Programme Eau et Climat » d'un montant de 88 300 € soit 9% du montant hors taxes des dépenses retenues pour cette opération ;

**D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal au chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Signé**

**Charlotte LIBERT**

*Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) - application « télérécours citoyens »).*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20260617-lmc1H14409H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 17/06/2026  
Date de Publication : 17/06/2026